

contribuer par Synergie qui a accueilli, soit dit en passant, un projet du Centre de Trois-Rivières. ■

### *Rose-Marie Dallaire*

Il me fait très plaisir d'être avec vous aujourd'hui en remplacement de M. Jean-Yves Marquis, qui est présentement en Belgique pour essayer d'établir des relations entre les centres de recherche en Belgique et d'une part les centres spécialisés des collèges ici au Québec, mais aussi les autres collèges qui font de la recherche et développement. Je suis bien contente pour deux raisons : premièrement parce que je suis ici, puis deuxièmement parce que M. Marquis va faire des choses qui vont peut-être permettre à tout le monde, dans un avenir plus ou moins rapproché, d'établir des relations avec d'autres pays pour pouvoir réaliser des projets de recherche.

Donc, je suis ici pour vous parler du Programme d'aide à la recherche technologique. Je reconnais dans cette salle des gens qui font déjà des demandes à l'intérieur du programme chez nous et qui le connaissent; mais pour ceux qui ne le connaissent pas, le Programme d'aide à la recherche technologique, qu'on appelle le Programme PART, est le programme qui vise à supporter des initiatives des chercheurs dans les collèges qui veulent mettre à profit leurs connaissances techniques et technologiques en travaillant avec un partenaire ou des partenaires extérieurs au collège. Donc, PART signifie partenariat avec des entreprises à l'extérieur. Les objectifs et modalités du programme sont, bien entendu, de mettre en valeur le plein potentiel des ressources

humaines des collèges du côté des techniques et de la technologie et de les rendre disponibles ou accessibles à leur milieu. À partir du moment où des chercheurs dans un collège travaillent avec des partenaires de l'extérieur, on s'attend à ce que les partenaires puissent eux aussi, pour reprendre un peu ce que M. Gagné disait tout à l'heure par rapport au programme Synergie, créer une espèce de complicité. Le programme PART vise la même chose, c'est-à-dire créer une complicité et permettre à ces partenaires-là de ne pas être uniquement des clients, mais d'être aussi des personnes qui collaborent techniquement à la réalisation d'un projet de recherche et développement.

Le programme a aussi pour but de dynamiser la formation professionnelle dans les collèges parce qu'on ne peut pas croire uniquement au fait que des chercheurs dans les collèges vont réaliser des projets avec un partenaire à l'extérieur et que ça va en rester là. On s'imagine que les résultats d'une recherche qui est réalisée avec un partenaire à l'extérieur d'un collège, et pour lequel il y a une contribution technique du partenaire, vont être réinvestis dans les enseignements dans le but d'améliorer, de moderniser ou de rafraîchir, tout au moins, les connaissances qui vont être dispensées à des étudiants qui eux-mêmes vont être appelés à aller travailler dans ces entreprises-là. Donc, on essaie de boucler une boucle par rapport à ça. Les professeurs-chercheurs qui vont travailler à la réalisation de projets ne connaissent peut-être pas tous le fin du fin de la connaissance avec un grand C, technique ou technologique, mais les résultats de cette recherche-là, tout au moins leur activité et le travail qu'ils vont avoir fait,

vont les aider, eux aussi, à se ressourcer ou à acquérir de nouvelles pratiques ou à pouvoir maîtriser par la suite de nouvelles connaissances.

Finalement, et peut-être dans une mesure moins grande, le programme vise aussi à apporter une contribution au développement économique régional du Québec. Pour atteindre cet objectif-là, les activités de recherche et développement qui sont admises au programme sont des activités de recherche à caractère technique et technologique, mais qui tiennent compte de tout l'aspect développement, adaptation, implantation ou optimisation, soit de procédés à l'intérieur des entreprises soit de nouveaux produits qui pourraient être produits par les entreprises qui sont partenaires.

Tel qu'expliqué dans les brochures du programme, il y a deux dates de tombées par année pour la présentation des projets. Les professeurs-chercheurs qui nous présentent des projets se voient accorder des subventions; malheureusement ce n'est pas tout le monde qui y a droit, c'est basé sur un système de pointage. Je ne veux pas entrer dans les détails par rapport au système de pointage, ce que je veux vous dire en gros, c'est que par rapport aux projets qui sont présentés, il y a des points qui sont accordés selon les critères suivants :

- la participation matérielle du partenaire
- l'impact que le projet lui-même va avoir sur le développement d'une technique, d'une technologie en soi
- l'avancement que va procurer cette recherche-là chez le partenaire. Donc

en gros, les points sont alloués par rapport à ces critères. Il y a quelques petits points par rapport à la multidisciplinarité ou à l'accès à l'égalité, mais le gros c'est la participation du partenaire de façon matérielle et l'avancement technique et technologique en soi et chez le partenaire.

Je ne veux pas entrer dans les détails du programme PART, mais j'aimerais vous donner quelques chiffres. Je ne veux pas aller dans les détails par rapport à l'évolution des demandes dans le Programme d'aide à la recherche technologique, mais faire une comparaison entre les projets qui ont été acceptés l'année dernière en 1990-91 et les projets qui ont été acceptés en 1991-92 et qui sont en cours de réalisation. Il y a une augmentation des demandes : les collègues, de plus en plus, font affaire avec nous et font des demandes de subventions dans le cadre du Programme d'aide à la recherche technologique. Il y a eu un total de 50 projets qui ont été présentés l'année dernière, dont 38 ont été acceptés. Et cette année, il y a eu 64 projets qui ont été présentés, pour 40 qui ont été subventionnés. L'année dernière, il y a eu un peu plus d'un million de dollars qui ont été versés en argent, soit pour l'achat d'équipement ou le paiement de certaines locations et 14 dégagements de professeurs. Cette année dans les projets qui sont en cours, il y a encore un petit peu plus d'un million de dollars, mais il y a 22 dégagements de professeurs et on compte pour les années prochaines y aller graduellement jusqu'à une augmentation de 30 dégagements de professeurs. Donc, une augmentation assez légère, mais quand même une augmentation des

ressources qu'il y a à l'intérieur du programme. D'où une augmentation des projets qui seront acceptés.

Une autre chose que je voudrais vous dire aussi, c'est que au cours des dernières années, il y avait beaucoup de subventions qui étaient demandées par les centres spécialisés à l'intérieur du Programme d'aide à la recherche technologique. Maintenant il y a de plus en plus de cégeps qu'on ne connaissait pas comme faisant de la recherche technologique, qui s'adressent à nous pour réaliser des projets. Il y avait l'année dernière 16 collègues en tout; je vous ai parlé de 38 projets qui ont été acceptés, il y avait 16 cégeps qui ont été subventionnés et cette année, il y a 18 cégeps qui ont été subventionnés. Donc, 2 de plus qui ne connaissaient pas le programme, qui se sont essayés et qui ont réussi à obtenir des subventions. Donc il y a des gens qui sont en émergence, des professeurs-chercheurs qui commencent de plus en plus à s'intéresser à faire de la recherche à caractère technique et technologique. On les encourage et on veut continuer à encourager tout le monde. Il y a donc une légère augmentation de chercheurs en émergence, une bonne augmentation des projets présentés. Ce que je me pose comme question, c'est un peu la question qu'on a dans le cahier ici — on parle de compétition entre les universités et les collègues — je me demande si, dans l'avenir, on ne verra pas une compétition entre les collègues pour des résultats de recherche et surtout pour venir chercher des subventions. ■

*Jean-Paul Bailon*

Je voudrais d'abord remercier les

organisateurs du colloque de m'avoir invité. Je suis ici à titre personnel, je ne suis pas porte-parole officiel de l'École Polytechnique; je ne suis pas porte-parole de quelque université du Québec que ce soit et je vais plutôt centrer mon intervention sur la façon dont je vois les collaborations possibles entre cégep, université et industrie, dans le cadre général qui a été présenté, par exemple, par M. Gagné ou Madame Dallaire qui nous a présenté un programme particulier de soutien spécifiquement destiné aux cégeps. Moi ça serait plutôt l'expérience de l'homme de terrain puisque, depuis une vingtaine d'années, je fais de la recherche tout en faisant de l'enseignement; c'est plutôt à ce niveau-là que je voudrais situer mon intervention.

D'abord je crois qu'il est important de savoir que la recherche technologique, c'est une des activités de l'université ou du cégep. Et ce n'est pas la seule, la mission principale de l'université, comme du cégep, c'est de former des diplômés. Si on focalise maintenant sur la mission en recherche, au niveau de l'université comme j'indique ici, c'est la formation de personnel scientifique spécialisé, des maîtrises en ingénierie, etc. Du côté des cégeps, il y a la formation de personnel technique spécialisé, en particulier au secteur professionnel, dont l'industrie aura besoin par la suite. Donc là il y a une différence peut-être au niveau des missions de chacun de ces établissements, universités ou cégeps. Par contre, un point commun où les intérêts convergent, aussi bien au niveau cégep qu'université : la recherche, comme M. Gagné le disait, c'est l'acquisition de nouvelles connaissances. C'est vrai et c'est la recherche que nous appelons universitaire, fondamentale ou